

**XXIIIème CONGRÈS ACCD'OM  
en Polynésie française  
du 16 au 20 novembre 2014**

# **LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAVA'I**



**Présentée par M. Thomas MOUTAME  
1<sup>er</sup> Vice-Président de la communauté de communes  
Hava'i**

*17 novembre 2014*

# SOMMAIRE GÉNÉRAL

I - Création de la communauté de communes Hava'i

II - Présentation de la communauté de communes Hava'i

III – Choix des compétences obligatoires

IV – Choix des compétences optionnelles

V – Projets de la communauté de communes Hava'i

VI - Budget de la communauté de communes Hava'i

VII – Exemple de diminution des charges de la commune de Taputapuatea

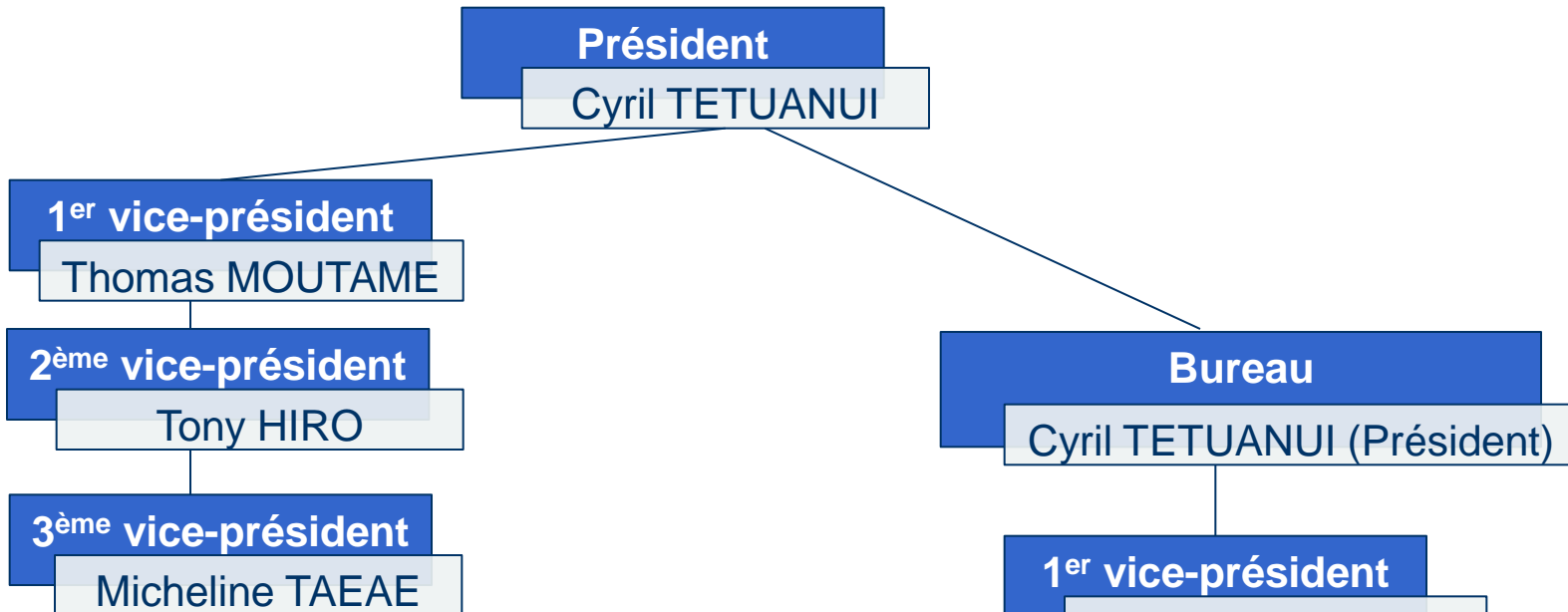
# I - Création de la Communauté de communes Hava'i

- 16 août 2011 : Approbation de la création d'un périmètre de communauté de communes par délibération municipale
- 14 septembre 2011 : Notification de l'arrêté de périmètre à chaque commune par le Haut-commissaire
- 30 décembre 2011 : Notification de l'arrêté confiant aux communes de Taputapuatea et Tumaraa le soin d'élaborer un projet de développement économique
- 30 décembre 2011 : Création de la CCH



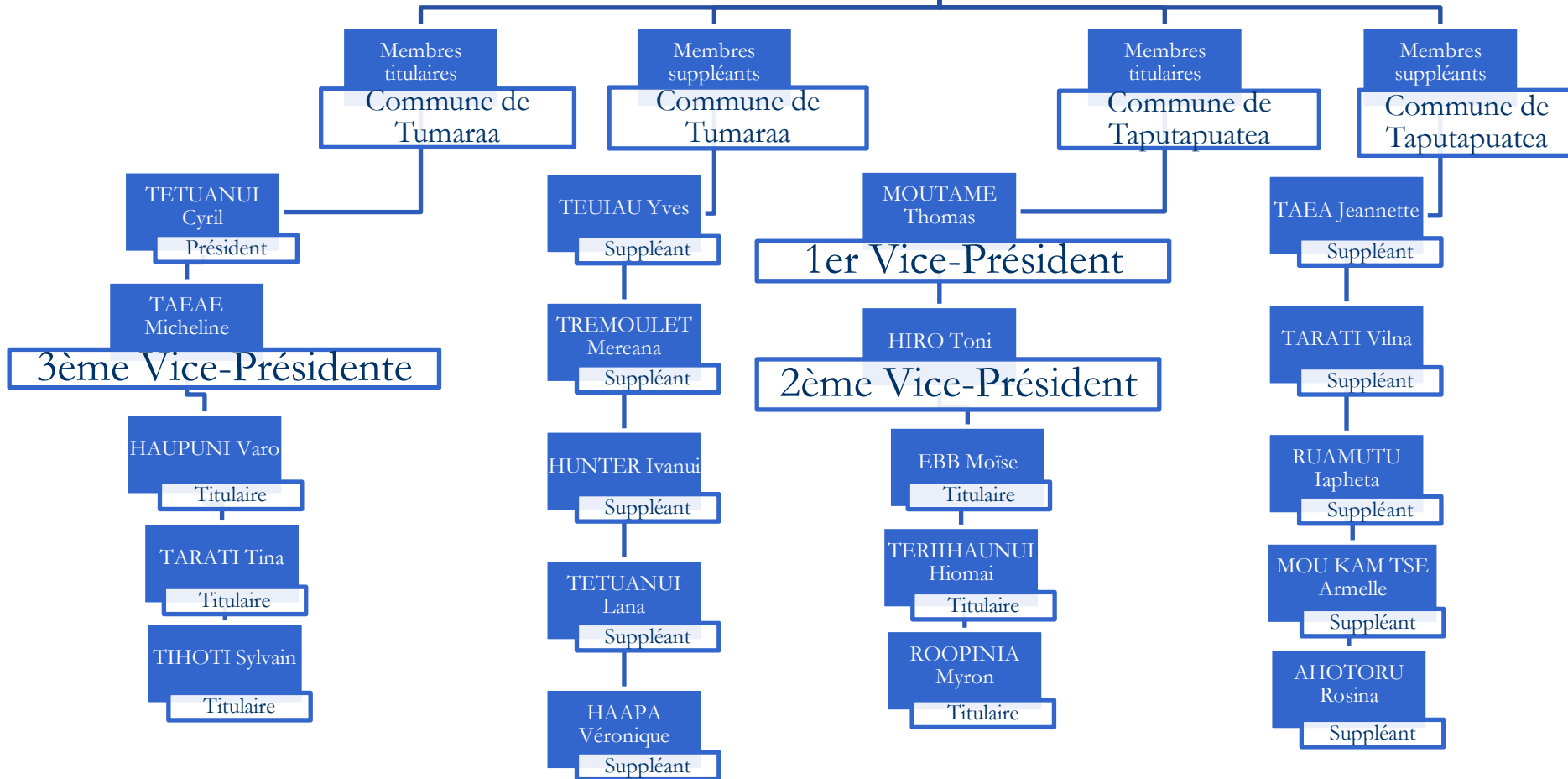
## II - Présentation de la Communauté de communes Hava'i

- Président de la CCH : Cyril TETUANUI (depuis avril 2014)
  - ✓ Thomas MOUTAME : janvier 2012 à avril 2014
- Siège social provisoire : Mairie de Taputapuatea
- Conseil communautaire : 10 membres élus (depuis avril 2014)
- Nombre d'agents actuels :
  - 1 directeur des services
  - 1 secrétaire comptable
  - 7 agents au sein du SPIC ordures ménagères
- Dotation de fonctionnement de l'État : 25 371 002 F CFP
- Participation communale : 7 307 384 F CFP / adhérent (2014)
- Patrimoine : Transfert des biens des communes membres effectués concernant les compétences transférées



# Conseil communautaire

Cyril TETUANUI (Président)



# III - Choix des compétences obligatoires

## ➤ Aménagement de l'espace :

- valorisation du patrimoine historique (promotion du patrimoine, transmission des savoirs) ;



## > Action de développement économique :

- promotion des filières économiques dans le domaine de l'agriculture biologique (promotion, insertion et soutien à l'installation d'unités de transformation agro-alimentaire) ;
- développement du nautisme et de la filière du tourisme nautique (amélioration de l'accueil des embarcations, aide à la formation des habitants aux emplois ouverts par cette filière).



# IV - Choix des compétences optionnelles

## ✓ Compétences optionnelles :

- Gestion de la collecte et du traitement des ordures ménagères ;
- Gestion des animaux errants ou dangereux ;





# V – Projets de la communauté de communes

## Hava'i

1 – La construction de 40 points d'apport volontaire complémentaires au dispositif existant :

✓ Coût total de l'opération : 30.871.760 F CFP

2 – La construction d'une usine de transformation des produits amylacés en flocons déshydratés :

✓ Coût total de l'opération : 240.181.000 F CFP

3 – La construction d'un C.E.T sur Raiatea :

✓ Coût total estimatif de l'opération : 450.000.000 F CFP

*Nota bene* : En matière d'activité nautique, les communes membres ont débuté les travaux de construction de marina et de corps morts qui seront transférés ultérieurement à la CCH.



# VI - Budget de la communauté de communes Hava'i

Section	Budget général (2014)	Budget annexe « ordures ménagères » (2014)
Fonctionnement	93.056.063 F CFP	94.579.129 F CFP
Investissement	20.119.574 F CFP	50.621.673 F CFP

## VII – Exemple de diminution des charges de la commune de Taputapuatea

Budget annexe « Ordures ménagères et déchets verts »	Avant adhésion (2011)	Après adhésion (2014)
Charges générales	15.662.114 F CFP	7.212.743 F CFP
Charges de personnel	23.600.600 F CFP	14.250.000 F CFP

**Aujourd'hui, des communes des îles sous le vent nous ont fait part de leur intégration au sein de la communauté de communes Hava'i avant la fin de l'année 2014.**

**MAURUURU ROA!**